

§ II- LETTRES, N°115

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°38

LETTRE, N°38

+

Flavigny, 6 Octobre 1866

J'écirai sans ordre, Mon Enfant, comme cela me viendra.

J'ai dit la S^{te} Messe, Vendredi, à 10 h. à N.D. des Victoires, pour l'Oeuvre et chacune de vous.

Une affaire m'a rappelé à Flavigny, je n'ai pu passer par Langres, je compte y aller dans quelques jours, mais rapidement, en courant. Je dois être ici pour la retraite, dix jours avant l'Ordination qui sera très probabl^t demain en quinze.

Mon frère va être sans domestique Elles sont très rares, dans nos pays. Les domestiques franc-comtoises sont assez estimées. Si vous en trouvez une à Frasnes, voyez si vous pourriez l'envoyer. Moralité, probité, propreté, santé. Voilà les qualités essentielles; elles suffiront, si elles sont réunies. Les gages pourront monter jusqu'à 200 fr. quand elles seront bien formées; en commençant ce sera moins, surtout si elles ne sont pas formées. Elles seront traitées comme de la famille, elles s'y plairont, je crois, et n'auront aucun danger à courir. L'avant dern^{re} est chez nos Soeurs de Cette; la dern^{re} est celle qui veut nous venir. Elle est en retraite à Verdélais en ce moment, pour consulter le bon Dieu.

Il y a une difficulté:: le voyage et le cas à prévoir d'ennui ou de maladie. Ce sera un point à régler.

Dites en un mot à mon frère en lui fixant décidément ce qu'il doit vous envoyer. Je désire que



Henri Dominique

les commandes désormais soient faites par vous. Je n'y entends rien, et, étant sur les lieux, vous savez mieux que moi ce qu'il faut.

J'ai payé M. Martinet 410 f. Je me propose de payer M. Le Page, par M^{me} Delorme. Un des deux imprimeurs est aussi-payé. Malgré lettres sur lettres je ne puis obtenir le compte de M. Bouserez, qui est, je crois, malade

J'ai acheté 12 croix (15^f la douzaine) croix de chêne toute simple; Christ métal bronzé, bien fait. Vous verrez si cela va ainsi. Il pourra être porté au cou en rognant la croix, ou en la laissant telle quelle être portée à la ceinture.

J'ai acheté des Ornaments fort beaux et bien bon marché. - Rouge - ~~soi~~ en moire avec broderies en soie jaune 40^f - Noir, en moire avec galons de soie blancs : 50^f - Drap d'or mi-fin avec broderies, (pouvant servir pour toutes couleurs) 100^f C'est tout ce que j'ai pu trouver d'avantageux en ornement. Je compte trouver à Langres les Vases Sacrés et le complément des ornements. Mais à la rigueur, cela suffira.

Du reste j'ai pris note pour Vases sacrés, garnitures d'autel, lampe de ~~cha~~ St Sacré etc. etc. Je puis maintenant tout faire par correspondance. Nos commissions seront faites à Paris par la tante d'un jeune postulant de Besançon. Elle est marchande d'objets de piété en face l'Eglise N.D. des Victoires; elle ~~a~~ achètera ~~en~~ ce que je lui fixerai, obtiendra des remises sur les prix qu'on m'a faits, et nous abandonnera ces remises. Elle nous donne de très jolis canons d'autel ordinaires. Un petit S. Pierre en métal, sur le modèle de celui de Rome, et je crois aussi une Madeleine en plastique. Elle nous place des brochures et compte aller vous voir dans quelques semaines peut être. Elle peut nous être d'un grand service pour nos commissions et nos achats à Paris. ~~Elle~~ Je lui ai cédé le titre de "Commissionnaire de la Maison de Béthanie" entr'elle et nous, bien entendu. N'achetez plus rien à Besançon des objets pieux, elle veut nous céder tout à presque à prix coûtant, et c'est sérieux. Elle a par exemple de petits crucifix : croix en bois noir verni 30 cent^{es}, Christ en plastique de 12 centim^{tres} fort bien fait, qu'elle nous cède à 75^c pièce. - Et des petites Vierges (N.D. des Victoires) de 12 ~~en~~ cent^{tres} environ, en plastique, très bien à 40^c pièce. On les



Spécial

vend 75^c.

Voyez donc si vous avez besoin de quelque chose.

Dites moi aussi ce qu'il nous faut en statues. Je compte prendre Une Vierge, Un S^t Joseph, Un Sacré-Coeur, en terre cuite, fort bien faits, de 5 60 centimètres. Je désire aussi un S^t Dominq. Une S^{te} Cath. de Sienné et une Madeleine, mais il n'y en a pas en terre cuite. Par où commencer?

L'autel nous est à peu près promis pour 300^f; mais ce sera encore un peu long peut être.

J'ai vu M^{me} Morillon, M^{me} Hestair, M. l'Abbé de Laval. Je veux vous en parler un peu. Mais d'abord, je n'ai pas vu M. Boullau- il était absent pour un jour quand j'ai voulu le voir et c'était mon dernier jour. Je suis allé à l'Archevêché. Ce nom est inconnu, mais j'ai chargé un de nos Pères (le R. Monjardet), et M. l'Abbé de Laval de savoir au juste ce que c'est que cet abbé et l'Aumônier qu'il nous présentait dont je sais le nom. J'attends. Votre lettre m'a un peu déplu, sur ce point; elle me semble trop l'écho de M. le Curé. Tout ce que vous dites est juste, mais j'ai été étonné que vous vous soyez crue, obligée ~~de me faire~~ d'insister sur ces choses; c'était donc supposer que je ne les pensais pas, et vous avez craint encore que je n'a - gisse et ne m'engage imprudemment? - Quant à M^{sr} de Besançon, quel mal y a-t-il à avoir cru à la moralité d'un prêtre et de m'être trompé? du moment que je ne m'engageais à rien avec lui? - Je me propose d'en avertir M^{sr} moi-même quand j'aurai mes renseignements. Je ne dirai rien de la Messe dite sans celebret - Ce n'est pas d'ailleurs de mon ressort.

Vous avez bien fait de les dire puisque vous les pensiez, mais j'aurais préféré que vous supposiez ces recommandations inutiles. C'est orgueil de ma part peut être, et je ne veux pas y prendre garde (a)

(a) Note en marge, de la 10^{ème} ligne à la 19^{ème} du quatrième paragraphe.



Spurfaun
1897

Le P. Monjardet se charge également de nous avoir des renseignements sur Mme Morillon. Elle me paraît très bien, simple, bien élevée; ces renseignements sont uniquement par prudence. Vous devrez exiger vous aussi une lettre de son directeur. Je lui ai dit que c'est vous qui trancheriez; elle doit vous écrire. Vous pourrez faire ainsi : 12 à 1300 fr. de pension, le reste pour elle. Vous avez bien jugé. Elle aspirerait même à devenir religieuse, je lui ai conseillé de d'être six mois pensionnaire et qu'elle et moi nous, nous verrions. Ne décidez rien de positif, avant d'avoir cette lettre du directeur et les renseignements.

J'ai vu Mme Hestair.

Je la crois apte à faire une religieuse. Si nous étions seulement de Dominicaines cloîtrées, vous pourriez, je crois, l'accepter. Mais ne l'Oeuvre que Dieu nous a confiée demande plus de précautions. Il s'agit de réhabiliter des âmes tombées et il ne faut, à aucun prix, qu'on puisse trouver, dans notre noyau, des tâches, des antécédents reprochables. J'ai exposé toutes ces raisons au R.P. Monjardet qui les a goûtées. 2 ou 3 personnes au plus savent les antécédents de Mme Hestair mais ce sont des tertiaires de Paris; et puis cela a été plus grave que vous ne pensiez - Mme H. passe pour veuve mais ne l'est pas. Il y a 5 ou 6 ans que c'est passé et cela n'était pas en France. Bref, voici ma décision que le R.P. Monjardet a approuvée et que je lui ai déclaré, à elle, sans détours: Impossible de la recevoir comme postulante religieuse. Elle y peut arriver mais par la porte de nos réhabilitées en passant successivement par les degrés d'aspirante, de petite Soeur, puis de postulante. Seulement comme nous sommes sûrs d'elle, que d'ailleurs sa faute n'est pas connue, nous abrègerons pour elle le temps des épreuves. Je la crois apte à être religieuse dès maintenant, et il suffit pour sauvegarder l'honneur de l'Oeuvre et de nos Soeurs que celles qui la sauront chez nous et qui pourront savoir son passé sachent aussi qu'elle n'est pas entrée au milieu de vous par la porte des postulantes, mais par celle des réhabilitées. Pour lui faciliter ce sacrifice qui est grand puisqu'elle va s'avouer coupable en passant par là, je lui offre de venir d'abord comme visiteuse pendant un ou deux mois pour voir de près ce qui l'attend et essayer ses forces, comme a fait (à un autre point de vue) Melle Voison. Du reste, nous n'avons voulu rien trancher le R.P. Monjardet ni moi, nous lui avons dit de consulter Dieu et de se décider elle-même.



Revue

J'ai visité les Dames de S. Michel, fondées par le P. Eudes. Elles ont un habit en tout pareil au vôtre moins la chape qui est blanche. Elles ont 400 re-penties, dont plusieurs sont venues de force, les autres en sortant du vice désordre, plusieurs n'avaient pas les premières principes de foi... et malgré tout, le résultat est que cette oeuvre les remplit de consolations, qu'il y a de nombreux retours, des âmes généreuses et persévérantes, des morts de saintes. Elles ne croient pas possible de former une Commune de repenties, si converties qu'elles soient, avec des vœux de religion, perpétuels surtout. Se sentant liées, sûres d'être gardées, elles se relâchent et deviennent « si non mauvaises, au moins tièdes, sans bien; et puis elles n'ont pas d'estime les unes pour les autres et sont jalouses de celles d'entr'elles qui ont les premiers emplois; mais elle pense (la M^{re} Prieure avec qui j'ai causé et qui m'a paru une s^{te} religieuse et une femme de mérite) elle pense qu'en les accueillant parmi vous et les fondant avec vous vous pavez beaucoup mieux à espérer, (qu'il y a de vraies saintes parmi elles) à la condition toutefois qu'elles ne seront jamais en majorité parmi vous, ce qui est bien ma pensée, et nous pourrions porter cette règle: que les petites Soeurs ne pourront pas être admises au rang que dans la proportion d'un tiers. Passé ce nombre elles doivent attendre ou une place vacante, ou une augmentation du nombre des Soeurs.

Un autre conclusion de cette visite est que nos Soeurs, tout en agissant avec elles, comme si le passé n'existait pas, doivent cependant éviter la familiarité et les confidences. Ce serait perdre toute influence, et s'exposer à n'être pas assez respectées. Veuillez instruire nos Soeurs à cet égard et en particulier S. Marie. Nos enfants ne doivent jamais recevoir des ~~des~~ les confidences de nos postulantes ni de nos Soeurs; et celles-ci ne doivent pas recevoir les confidences de nos enfants, à moins d'en avertir la Mère Prieure et d'avoir obtenu son agrément s'il y a lieu. Plus tard, une fois formées et professes ~~en~~ si ~~p~~ on leur confie ~~est~~ quelque emploi auprès de nos enfants, à la bonne heure!

7 Octobre . N. D. du T. St Rosaire,

Cette fête m'a fait du bien, mais j'ai fait une réflexion sérieuse. Je sens le besoin d'avoir plus



S. J. J. Lataste
1887

de temps à moi. Depuis longtemps, je ne puis plus faire de lecture spirituelle, ni travailler ma théologie, ni étudier l'Écriture Sainte, je sens que mon âme se dessèche et s'affaiblit. Cela ne peut pas durer sans danger; il faut que cela cesse. Si nous avions un bon aumônier, je pourrais lui passer une partie de mes lettres, j'ai un arriéré qui me fait peur.: 50 lettres peut être, et tous les jours de nouvelles. Priez pour moi! J'ai peur qu'en voulant sauver les autres, je ne m'affaiblisse et ne me perde moi-même Je n'en suis pas là, Dieu merci! Mais je crains d'y arriver, faute de temps pour m'occuper de Dieu et me retrémper en lui. Ce sera là l'objet de mes réflexions pendant la retraite qui va bientôt commencer.

M^{re} de Fréjus vient de m'envoyer 50^f. Et un M^{re} de Paris, que je ne connais pas : 200^f.

Cette correspondance si nombreuse m'épouvante; elle est nécessaire mais ne me laisse pas de temps - Et il nous faudrait quelques sermons de charité ...

Avez-vous songé que Vendredi vous ne devriez pas avoir chapitre mais le remplacer Samedi par un chapitre de grâce où l'absolution ~~au~~ des coupes aurait été précédée de- d'une instruction sur la fête du lendemain. Les paroles de l'absolution se trouvent au Grand Bréviaire page CXIII

J'ai quelques instants encore :

Je suis heureux que vous ne manquiez pas de travail; et je désire que vous puissiez gagner peu à peu votre nourriture; et néanmoins soyez bien prudente à ne pas toucher aux exercices de la comm^{te} pour cela, à moins de cas ~~exce~~ tout-à-fait exceptionnels. Tout ce qui fait la vie religieuse dans les âmes est nécessaire, le reste est secondaire et si le travail ne suffit pas à votre entretien Dieu et moi devons y pourvoir. N'oublions pas que le travail est un moyen de sanctifier notre journée, non le but de vos journées. Avec un ~~travail~~ gain insuffisant on peut vivre, car la Providence est là, qui ne fait jamais défaut aux âmes consacrées à Dieu; mais avec une vie religieuse insuffisante, rien n'irait. Les âmes ne trouvant plus leur nourriture et leur soutien se décourageraient. Vous n'êtes pas des Mercenaires, vous êtes les épouses de Jésus-Christ, ~~li~~ et par conséquent libres par excellence, de la liberté des enfants de Dieu



Spécial

Ayez bien pitié de J -, M^{me} de Faultier me supplie de ne pas l'abandonner. Ses renseignements concordent avec ce que m'a dit J...- Pour moi je ne suis pas surpris de ce qu'elle a fait - Je craignais pis que cela. Quand la rage du découragement se s'empare d'une âme, il n'y a rien qu'elle ne puisse vouloir et accomplir, et le démon tire parti de cet état pour la pousser aux choses les plus extraordinaires. Patience! J'espère de cet aveu, et de cette petite victoire. ~~Veule~~ Il faut vouloir fermement cette conversion, et nous l'obtiendrons de la grâce de Dieu; mais ne la laissez jamais seule autant que faire se peut. La solitude, dans ce cas, est le plus grand des dangers. Qu'elle se confesse à M. le Curé, ou bien à quelque Curé du voisinage. Ou bien que M. Claudon vienne; ou envoyez la à M Claudon. Faites au mieux.

On attend ma lettre A Dieu !

Priez pour votre père, qui vous aime de toute la Charité du Coeur de Notre Seigneur

N.D. du T St Rosaire, bénissez vos chers et pauvres enfants !.

C'est l'usage que les stalles au chœur soient élevées d'un degré au dessus du plancher - elles ont elles-même un second plancher. ~~si~~ J'ai oublié de le dire à Fanfan. On peut à la rigueur s'en passer, mais cela me paraît bien utile pour vous, afin que vous puissiez dominer nos enfants, voir par-dessus leur tête et être vues d'elles moins facilement. Faites-le, s'il en est temps.

Je vais essayer de répondre brièvement à vos lettres.

J'ai fait faire vos excuses à Mesd^{mes} Delorme. Je ne les ai pas encore vues. Je vous trouve sévère à leur égard, et je crois retrouver dans vos lettres l'influence de paroles venant de Nancy. Elles n'ont rien à faire, leur bonheur est de voir nos couvents. Quel mal y trouvez-vous surtout si, comme il est probable, elles se proposent d'être religieuses plus tard, mais seulement après la profession de leur fils et frère. Soyez donc bonne et ne pensez mal que sur des preuves certaines. "La Charité ne pense pas mal," a dit St. Paul, c'est à dire que, jusqu'à preuve



Spurfaunig

du contraire elle juge tout en bien.

M^{me} Fort est elle encore avec vous ?- Dites lui que j'ai fait sa commission à fr. Dominique, ~~et~~ mais que je ne comprends nullement pourquoi en m'écrivant elle a peur. Je n'accepte pas cette expression.

Je viens de voir les dames Delorme. Elles ont passé 5 heures à Noidans. Elles n'iront pas à Frasnes. Elles sont un peu souffrantes.- Je le regrette car j'avais plusieurs choses à vous envoyer. Je ~~les~~ apporterai ces choses à Gray, en allant à Langres, et je vous les ferai expédier de là.

J... a-t-elle pu se confesser?

L'heure du courrier est arrivée.

A Dieu, je vous bénis du fond de l'âme, toutes, et vous en particulier.

Votre père en N.S.

fr. M Jean Joseph



Jean Joseph
/ 1877